



Les vérités de la religion chrétienne

Les décrets de Dieu

1. Rien n'arrive que Dieu n'ait auparavant déterminé
2. Les décrets de Dieu sont sages, quoique nous ne les puissions pas comprendre
3. Ces décrets sont immuables

1. Rien n'arrive que Dieu n'ait auparavant déterminé

« Dieu connaît ses œuvres dès les temps éternels » (Ac 15.18).

Dieu a connu de toute éternité, tout ce qu'il voulait faire dans le temps; ainsi, puisqu'il a appelé sous l'Évangile les nations dans son Alliance, c'est une preuve qu'il l'avait décrété avant tous les siècles.

« Hérode et Ponce Pilate se sont assemblés pour faire toutes les choses, que la main et le conseil de Dieu avaient auparavant déterminé d'être faites » (Ac 4.27-28).

Ce n'était pas le dessein d'Hérode et de Ponce Pilate; mais ils n'auraient jamais exécuté ce qu'ils ont fait, si Dieu n'avait arrêté auparavant de permettre qu'ils l'exécuteraient et de les abandonner à leurs passions.

2. Les décrets de Dieu sont sages, quoique nous ne les puissions pas comprendre

« Ô profondeur des richesses, et de la sagesse, et de la connaissance de Dieu, que ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies difficiles à trouver! » (Rm 11.33-34).

Saint Paul ayant parlé de la réjection des Juifs, et de leur conversion future, aussi bien que de la vocation des Gentils, étonné d'une conduite si mystérieuse, impose silence à sa raison; et adore avec humilité, la profondeur de sa sagesse et de ses connaissances, de ses jugements et de ses voies, dont on ne peut pas même reconnaître les traces, car c'est ce qu'emporte l'expression grecque, ce qui marque que ses voies sont incompréhensibles.

3. Ces décrets sont immuables

« Mon conseil tiendra, et j'exécuterai tout mon bon plaisir » (És 46.10).

Dieu apprend par là à son peuple, que nonobstant le crime qu'il venait de lui reprocher, s'il ne laisserait pas de leur envoyer un Libérateur.

Les vérités de la religion chrétienne. Édition 1711.

L'auteur (1655-1724) a été pasteur réformé à Genève et professeur de théologie à l'Académie de Genève.

Mis en caractères modernes par Pierre Thierry Benoît et révisé par Paulin Bédard (2016).

www.ressourceschretiennes.com



Cet article est du domaine public.